

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

L005 TRAITEMENT DU BOIS INSECTICIDE CONCENTRE

Type(s) de produit

TP08: Produits de protection du bois

Numéro d'autorisation: FR-2019-0017 1-2

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: FR-0014809-0002

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	L005 TRAITEMENT DU BOIS INSECTICIDE CONCENTRE PRESTA I62.5 CURATIM IC 4 WOODCARE AQUA TERMICIDE CONCENTRE MICROKOAT II PRO TECH BOIS + EMBALAN INSECT KILLER
---------------------------------	--

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	WoodchemEQ Ltd
	Adresse	Unit 3D North Point House, North Point Business Park New Mallow Road T23 AT2P Cork Irlande
Numéro de l'autorisation	FR-2019-0017 1-2	
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>	FR-0014809-0002	
Date de l'autorisation	30/01/2019	
Date d'expiration de l'autorisation	30/01/2029	

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	ENVIROQUEST GPT LTD
Adresse du fabricant	UNIT E8/E9 DE21 6XE DERBY Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Emplacement des sites de fabrication	ENVIROQUEST GPT LTD site 1 UNIT E8/E9 DE21 6XE DERBY Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
Nom du fabricant	TAGROS CHEMICALS INDIA LTD
Adresse du fabricant	JHAVER CENTRE, IV FLOOR, RAJAH ANNAMALAI BUILDING, 72, MARSHALLS ROAD, EGMORE 600 008 CHENNAI Inde
Emplacement des sites de fabrication	TAGROS CHEMICALS INDIA LTD site 1 A4/1&2, SIPCOT INDUSTRIAL COMPLEX, KUDIKADU - CUDDALORE, TAMIL NADU Inde

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		substance active	52645-53-1	258-067-9	6,493
Neodol 91.5	Alcool d'alkyl (C9-C11) éthoxylé	Substance non active	68439-46-3		40

2.2. Type(s) de formulation

XX Divers: ME – Micro Emulsion

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	<p>H317: Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>H318: Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>EUH208: Contient du (de la) de la perméthrine et du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.</p>
Conseils de prudence	<p>P261: Avoid breathing dust/fume/gas/mist/vapours/spray.</p> <p>P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.</p> <p>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.</p> <p>P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment l'eau et au savon.</p> <p>P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>P333 + P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.</p> <p>P321: Specific treatment (see ... on this label).</p> <p>P391: Recueillir le produit répandu.</p> <p>P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P501: Éliminer le {0:....contenu récipient} dans {1:....}.</p>

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Professionnels – Produit Concentré – Préventif

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Produits de protection du bois.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: <i>Hylotrupes bajulus</i> Nom commun: autre: Capricorne des maisons Stade de développement: larves Nom scientifique: autre: <i>Anobium punctatum</i> Nom commun: autre: Petite vrillette Stade de développement: larves Nom scientifique: autre: <i>Reticulitermes</i> spp. Nom commun: termites Stade de développement: autre: Soldats Nom scientifique: autre: <i>Reticulitermes</i> spp. Nom commun: termites Stade de développement: nymphes Nom scientifique: autre: <i>Reticulitermes</i> spp. Nom commun: termites Stade de développement: autre: Ouvriers
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Traitement préventif – classe d'usage 1 (bois résineux et feuillus)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Application superficielle brossage / pulvérisation Description détaillée: Application superficielle brossage Application superficielle pulvérisation
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 200 mL de produit dilué à 4 % v/v par m ² de bois Dilution (%): 4 Nombre et fréquence des applications: Traitements préventif Pour les traitements par application superficielle, le taux d'application est : - 200 mL de produit dilué à 4 % v/v par m ² de bois
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidons métalliques (avec couche époxy-phénolique de vernis interne) : de 1L à 25L Bidons en HDPE de 1L à 25L

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pour une application en extérieur, le sol à proximité du bois à traiter doit être protégé par une bâche. Attendre le séchage complet du bois traité avant de retirer la bâche.

4.1.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.1.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.1.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2. Professionnels – Produit concentré – Curatif

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Produits de protection du bois.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: Hylotrupes bajulus Nom commun: autre: Capricorne des maisons Stade de développement: larves Nom scientifique: autre: Anobium punctatum Nom commun: autre: Petite vrillette Stade de développement: larves Nom scientifique: Lyctus brunneus

	Nom commun: autre: Lycte brun Stade de développement: larves
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Traitement curatif du bois en service (feuillus et résineux) en intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Application superficielle brossage / pulvérisation Description détaillée: Application superficielle brossage / pulvérisation. Méthode d'application: autre: Application par injection (en complément d'une application superficielle) Description détaillée: Application par injection (en complément d'une application superficielle).
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 300 mL de produit dilué à 4 % par m ² de bois Dilution (%): 4 Nombre et fréquence des applications: Traitements curatifs Pour les traitements par application superficielle, le taux d'application est : - 300 mL de produit dilué à 4 % par m ² de bois Taux d'application: 150 kg de produit dilué à 4 % / m ³ de bois Dilution (%): 4 Nombre et fréquence des applications: Pour les traitements appliqués par injection (en complément d'un traitement superficiel destiné aux professionnels uniquement), le taux d'application est : 150 kg de produit dilué à 4 % / m ³ de bois
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidons métalliques (avec couche époxy-phénolique de vernis interne) : de 1L à 25L Bidons en HDPE de 1L à 25L

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Les traitements par injection sont toujours réalisés en combinaison avec un traitement curatif par application superficielle.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.2.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pour une application en extérieur, le sol à proximité du bois à traiter doit être protégé par une bâche. Attendre le séchage complet du bois traité avant de retirer la bâche.

4.2.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.2.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.2.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- Ne pas toucher ni marcher dans les matériaux renversés.
- Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate.
- Les personnes non protégées et les animaux doivent être exclus de la zone à traiter et le rester jusqu'à ce que les surfaces soient sèches, ce qui peut varier en fonction des conditions climatiques.
- Les surfaces traitées ne doivent pas être touchées jusqu'à ce qu'elles soient sèches.
- Lors de l'application, veillez à éviter les éclaboussures sur les vêtements et la peau.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente).
- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit et du bois traité.
- Porter une combinaison de catégorie III type 6 pendant l'application par pulvérisation.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience : placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'ingestion : rincer la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.
- Éviter le contact prolongé des animaux domestiques, en particulier des chats, avec les surfaces traitées.
- Les pyrèthrinoïdes et les pyrèthrines peuvent provoquer une paresthésie (sensation de brûlure et de picotement de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de vie : 2 ans
- Stocker dans un endroit sec, frais et ventilé et dans l'emballage commercial.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

En cas d'inefficacité du traitement, le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché devra informer l'Autorité Compétente.